

Étude : La satisfaction à l'égard du logement chez les adultes âgés : les caractéristiques du logement et leur incidence sur la satisfaction

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 7 septembre 2023

Les choix et les exigences des individus en matière de logement évoluent souvent avec l'âge, en fonction des préférences personnelles, de la proximité des services, des déficiences fonctionnelles et des aspects financiers. Malgré des besoins en évolution, les adultes âgés sont de loin les plus satisfaits de leur situation actuelle à l'égard du logement. En 2021, près des trois quarts (74 %) des adultes âgés de 55 ans et plus ont accordé une note de 8,0 ou plus sur une échelle de 10 points pour évaluer leur satisfaction à l'égard de leur logement, comparativement à 61 % chez les adultes d'âge moyen (35 à 54 ans) et à 55 % chez les adultes de moins de 35 ans.

Même chez les adultes âgés, les niveaux de satisfaction augmentaient avec l'âge, allant d'une note moyenne de 8,0 chez les adultes de 55 à 64 ans à un sommet de 8,7 chez les aînés de 75 ans et plus.

Les facteurs à l'origine de la satisfaction à l'égard du logement sont variés et changent souvent à mesure que la personne vieillit. Une nouvelle étude diffusée aujourd'hui permet d'examiner ces facteurs, contribuant ainsi à déterminer d'éventuelles lacunes entre les besoins en logement et la réalité chez le segment de la société canadienne à la croissance la plus rapide — les adultes de 55 ans et plus. Dans cette étude, on porte une attention particulière aux différences entre les pré-aînés (55 à 64 ans), les jeunes aînés (65 à 74 ans) et les aînés âgés (75 ans et plus).

Le fait d'être propriétaire n'augmente pas la satisfaction à l'égard du logement chez les aînés âgés

Réaliser le rêve de devenir propriétaire est intrinsèquement lié à une plus grande satisfaction à l'égard du logement, sauf pour les aînés âgés. Face au besoin croissant d'accessibilité du logement et au souhait ou à la capacité moindre d'entretenir une maison, les aînés âgés étaient tout aussi satisfaits de leur logement, qu'ils en aient été propriétaires (8,8 sur 10) ou locataires (8,4 sur 10). Cela contraste avec la réalité des pré-aînés et des jeunes aînés, qui étaient beaucoup plus satisfaits de leur logement s'ils en étaient propriétaires.

De même, le type de logement avait peu d'incidence sur le niveau de satisfaction des aînés âgés à l'égard du logement, puisqu'ils affichaient environ le même niveau de satisfaction, qu'ils aient habité dans une maison individuelle non attenante (8,8 sur 10) ou dans un logement collectif (8,6 sur 10). Encore une fois, ce résultat diffère de celui des pré-aînés et des jeunes aînés, dont la satisfaction était plus élevée s'ils vivaient dans une maison individuelle non attenante.

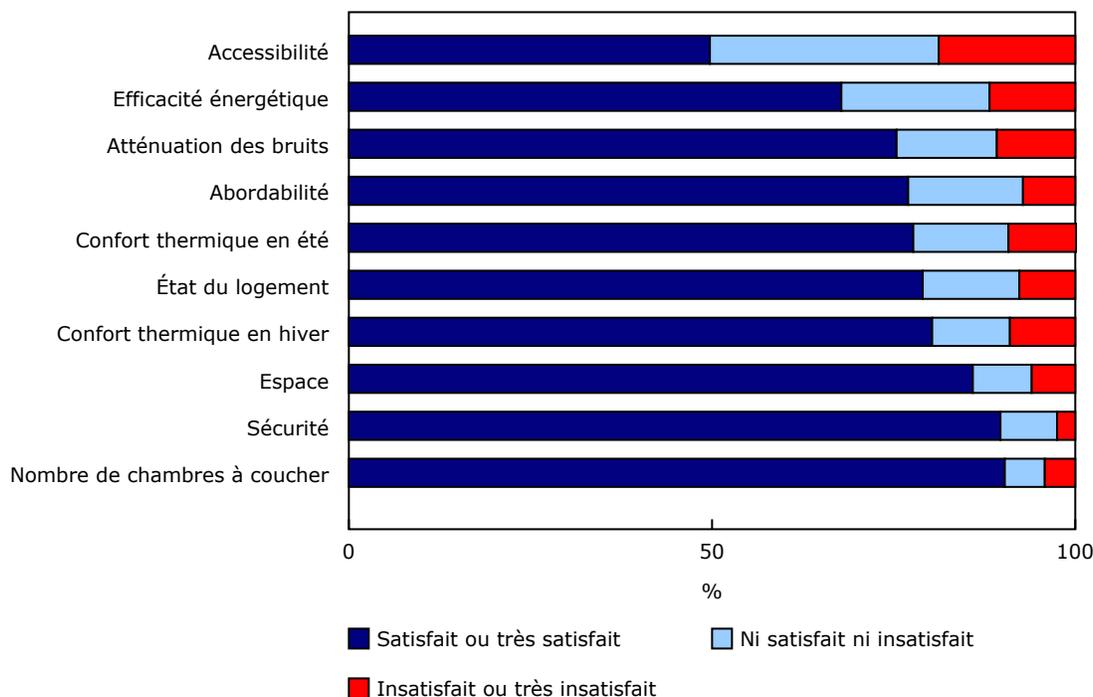
Les adultes âgés sont plus satisfaits du nombre de chambres à coucher et moins satisfaits de l'accessibilité de leur logement

Lorsqu'on leur a demandé d'indiquer leur niveau de satisfaction à l'égard des conditions du logement, 90 % des adultes âgés étaient satisfaits du nombre de chambres à coucher et 86 % étaient satisfaits de la quantité d'espace dans leur logement. Ces constatations reflètent probablement la situation des adultes âgés, qui vivaient plus souvent seuls (39 %) ou en couple sans enfants (36 %), et le phénomène connexe des [adultes âgés vivant dans des maisons avec des chambres à coucher excédentaires](#). Cette dernière explication pourrait être liée au souhait des adultes âgés de demeurer dans leur maison le plus longtemps possible, jumelé au marché de l'habitation actuel et aux difficultés liées au choix d'un logement de superficie moindre.



L'accessibilité du logement, qui a été désignée comme un élément clé du vieillissement chez soi, favorisant l'autonomie et la mobilité, était l'aspect ayant obtenu le plus faible niveau de satisfaction chez les adultes âgés. La moitié (50 %) des adultes âgés ont déclaré être satisfaits ou très satisfaits de l'accessibilité de leur logement pour les personnes ayant une limitation physique. L'efficacité énergétique était le deuxième aspect du logement le moins satisfaisant, 68 % des répondants s'en estimant satisfaits ou très satisfaits.

Graphique 1
Répartition de la satisfaction à l'égard de certains aspects du logement chez les adultes âgés de 55 ans et plus, 2021



Note(s) : On a demandé aux personnes repères de choisir leur niveau de satisfaction pour chaque aspect du logement parmi les niveaux suivants : « très insatisfait », « insatisfait », « ni insatisfait ni satisfait », « satisfait » et « très satisfait ».

Source(s) : Enquête canadienne sur le logement (5269), 2021.

Note aux lecteurs

Cette étude repose sur les données issues de l'Enquête canadienne sur le logement (ECL) de 2021. La population cible est celle des 10 provinces et des capitales des trois territoires au Canada, à l'exception des personnes vivant en établissement, des membres des Forces canadiennes vivant dans des camps militaires et des personnes vivant dans une réserve ou tout autre établissement autochtone.

L'ECL permet de mesurer la satisfaction à l'égard du logement en fonction de l'opinion du répondant, qui peut différer de celles des autres membres du ménage. Le répondant est la personne qui remplit le questionnaire de l'ECL au nom du ménage. Dans le cadre de l'ECL, on demande que la personne responsable de la prise des décisions en matière de logement dans le ménage remplisse le questionnaire.

Plusieurs questions ont été posées aux personnes repères sur leur satisfaction à l'égard de leur logement et de ses aspects :

1. Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à « Très insatisfait » et 10 correspond à « Très satisfait », dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre logement?

2. Comparativement à avant la pandémie de COVID-19, votre niveau de satisfaction à l'égard de votre logement a-t-il augmenté, diminué ou est-il demeuré à peu près le même?

3. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait des aspects suivants de votre logement? (Les choix de réponses étaient : très satisfait, satisfait, ni satisfait ni insatisfait, insatisfait, et très insatisfait.)

A. La superficie totale du logement

B. Le nombre de chambres à coucher

C. L'abordabilité

D. L'état du logement

E. L'atténuation des bruits ordinaires provenant de l'extérieur ou des voisins

F. L'accessibilité pour les personnes ayant une limitation physique

G. Votre sentiment de sécurité chez vous

H. L'efficacité énergétique

I. Le maintien d'une température confortable en hiver

J. Le maintien d'une température confortable en été

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5269.

L'article intitulé « [La satisfaction à l'égard du logement chez les adultes âgés : les caractéristiques du logement et leur incidence sur la satisfaction](#) » est maintenant accessible dans la publication *Regards sur la société canadienne* (**75-006-X**).

L'infographie « [Satisfaction à l'égard du logement chez les personnes âgées de 55 ans et plus](#) » est maintenant accessible dans le cadre de la série Statistique Canada – Infographies (**11-627-M**).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).